

**NOUVELLE EMISSION****\$6,900,000****Obligations de Remboursement, Payables en  
Or, à 6%, à Cinq Ans****CITE DE MONTREAL****Datées du 1er décembre 1917 . . . Echéant le 1er décembre 1922****Intérêt payable semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre.**

---

**Principal et intérêt payables en or, au bureau du Trésorier de la Cité  
de Montréal ou à l'Agence de la Banque de Montréal,  
à New-York.**

---

**Obligations à coupons émises en dénominations de \$100, \$500 et  
\$1,000.****EMISSION AU PAIR****Il sera payé l'intérêt de six mois complets, le 1er juin 1918.****Ces obligations rapportent donc à l'acheteur un  
intérêt net d'à peu près 6½%.**

---

**LA BANQUE DE MONTREAL**, agent financier de la Cité de Montréal, est autorisée à offrir en vente au public, pour le compte de la Cité, les obligations ci-haut, au pair, sans intérêt accru, le montant devant en être payable en entier le 8 avril 1918, sur livraison des dites obligations à toute succursale de LA BANQUE DE MONTREAL, au Canada, ou à toute autre banque que le souscripteur désignera, ou à l'Agence de LA BANQUE DE MONTREAL à New-York ou à Chicago.

---

**Cette émission doit servir à rembourser un montant égal de billets de la Cité de Montréal, à 5%. L'émission primitive a été faite en anticipation d'un emprunt à long terme pour l'exécution de travaux publics.****A partir du 25 février 1918, les demandes d'obligations seront reçues par LA BANQUE DE MONTREAL, A MONTREAL, ou par ses succursales. Cette offre est susceptible d'être retirée le ou avant le 18 mars 1918.****Les demandes devront être adressées à****LA BANQUE DE MONTREAL, A MONTREAL****et devront contenir toutes les instructions nécessaires: l'endroit où le souscripteur désire prendre livraison des obligations et en effectuer le paiement et les dénominations d'obligations préférées.****Cette émission est faite avec l'approbation du Ministre des Finances, à Ottawa.**